



PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°18 - décembre 2020

MALAISIE

L'homme rouge de la forêt n'a pas dit son dernier mot

DOSSIER SPÉCIAL

Seconde chance pour
les orangs-outans de Bornéo
P.2-4

ON AVANCE ENSEMBLE

Partageons nos succès
P.5-6

FOCUS TRANSMISSION

Mieux comprendre
le legs
P.7

TÉMOIGNAGE

« Mon espoir pour demain »
P.8

SECONDE CHANCE POUR LES ORANGS-OUTANS DE BORNÉO

Réserve de Bukit Piton, Malaisie. La restauration d'une forêt indigène porte ses fruits. La population d'orangs-outans se stabilise et conquiert même de nouveaux espaces. Petit à petit, l'espèce reprend ses droits.

Un paradis en sursis

En termes de biodiversité, peu d'endroits peuvent rivaliser avec Bornéo. La troisième plus grande île du monde abrite au moins 222 mammifères, 420 oiseaux, 100 amphibiens, 394 poissons et quelque 15 000 espèces de plantes. La plupart sont endémiques, ce qui signifie qu'on ne les trouve nulle part ailleurs. Avec l'île voisine de Sumatra, Bornéo est le seul endroit au monde qui héberge des orangs-outans sauvages. Mais alors que les forêts de l'île ont été dégradées par l'exploitation forestière et défrichées pour les plantations de palmiers à huile, l'orang-outan a perdu de vastes

parts de son habitat. Sa population a alors chuté drastiquement, diminuant de plus de moitié en 40 ans. L'espèce est désormais en danger critique d'extinction. Dans la partie malaisienne de l'île, le paysage d'Ulu Segama-Malua a été fortement exploité depuis les années 1980 et la forêt dégradée, devenue encore plus vulnérable, a été ravagée par les incendies. En 2006, il ne reste plus que quelques fragments épars de ce qui était autrefois une riche forêt pluviale de plaine. Pourtant, lorsque le WWF Malaisie a survolé la zone, il a découvert des nids d'orangs-outans, preuve irréfutable que les grands singes sont toujours présents dans cette zone. Mais avec les

plantations de palmiers à huile d'un côté et la rivière Segama de l'autre, ils sont coupés des autres populations d'orangs-outans. Or, une espèce isolée dans un habitat dégradé n'est pas viable sur le long terme.

Redonner un avenir aux orangs-outans

En 2007, le WWF lance un programme de restauration forestière au sein de Bukit Piton, en collaboration avec la Fondation Sabah, la Fondation Sime Darby et le Département forestier du Sabah. Les efforts sont concentrés sur un site pilote de 2 400 hectares. Près de 350 000 arbres indigènes sont plantés, parmi lesquels des variétés pionnières - des arbres robustes



NATUREPIL.COM / ANUP SHAH / WWF



qui ne craignent pas le plein soleil, peuvent pousser sur des sols pauvres et fournissent l'ombre dont les autres espèces ont besoin. Mais aussi des arbres fruitiers, rigoureusement sélectionnés pour approvisionner les orangs-outans en nourriture ainsi que d'autres habitants de la forêt, comme les calaos, ces drôles d'oiseaux à casque rond - qui à leur tour dispersent les graines d'une forêt à l'autre, favorisant ainsi la régénération naturelle du paysage. Au total, les équipes du WWF plantent 55 variétés d'arbres indigènes. Si l'objectif principal était de restaurer l'habitat des orangs-outans, ce projet profitera également à de nombreuses autres espèces.

Un nouveau souffle

Aujourd'hui, la forêt de Bukit Piton ressuscite. Climat tropical oblige, les arbres qui ont été plantés il y a 10 ans ont vite grandi et commencent même à fructifier. Signe prometteur, les orangs-outans utilisent déjà les zones reboisées pour se déplacer et se nourrir et y construisent même leurs nids au sommet des plus grands arbres. La population s'est stabilisée. La récurrence des observations, en particulier de bébés orangs-outans, suggère même une augmentation récente des effectifs. Ce projet de restauration offre une seconde chance à la forêt mais aussi à ses habitants sauvages. Le WWF vient d'ailleurs de publier un rapport détaillant

les enseignements tirés de 12 ans de restauration des forêts à Bukit Piton - le dernier d'une série d'études sur les projets de restauration des paysages forestiers menés par le WWF dans le monde. Oui, restaurer des forêts dégradées est efficace pour freiner l'érosion du vivant et donner un souffle nouveau à tout un écosystème. Le reste du monde ferait d'ailleurs bien de s'inspirer de cet ambitieux projet.

À ce jour, le paysage d'Ulu Segama-Malua abriterait environ 3 400 orangs-outans, dont à peu près 300 dans la réserve de Bukit Piton.

Le nom « orang-outan » vient du malaisien orang hutan, qui signifie littéralement « homme de la forêt ». Ce grand singe a élu domicile à la cime des arbres et parcourt inlassablement la canopée à la recherche de fruits, de feuilles et d'insectes.



Nom scientifique

Orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*)

Orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*)

Orang-outan de Tapanuli (*Pongo tapanuliensis*)

Cette espèce a été découverte en novembre 2017 dans la région de Batang Toru au Nord de Sumatra en Indonésie.



Répartition / Habitat

Dans les forêts humides des plaines, forêts de marais et de tourbière en plaine, parfois jusqu'à 1 500 mètres d'altitude, au Nord de l'île de Sumatra (Indonésie) et de Bornéo (Malaisie et Indonésie)



Population

Orang-outan de Sumatra : 14 500 individus

Orang-outan de Bornéo : 104 700 individus

Orang-outan de Tapanuli : 800 individus environ



Taille et Poids

De 1,10 m à 1,40 m environ et de 40 à 90 kg



Régime alimentaire

Principalement frugivore (durians, fruits du jacquier, mangues, litchis, mangoustans, figes) mais se nourrit aussi de feuilles, lianes, jeunes pousses et petites proies animales (termites, fourmis, contenu des nids d'oiseaux)



Statut

En danger critique (UICN)

Classés à l'Annexe I de la CITES

Aptitudes intellectuelles

Comme les autres grands singes, les orangs-outans sont remarquablement intelligents. Au milieu des années 1990, une population d'orang-outans a été observée utilisant régulièrement des outils pour s'alimenter. Cela avait déjà été montré auparavant chez des chimpanzés par Jane Goodall dans les années 1960.

De « bons gènes »

Une équipe de scientifiques s'est attachée au séquençage du génome des orangs-outans, soit un décryptage de son ADN, qui a révélé que l'espèce humaine et les orangs-outans ont 97% de gènes en commun. C'est moins que ce que nous partageons avec les chimpanzés ou les bonobos. Toutefois, l'ADN des orangs-outans est beaucoup plus diversifié que celui de l'espèce humaine et est également beaucoup plus stable dans le temps. Une aubaine pour ce primate car cette adaptabilité augmente ses chances de survie.

Comme on fait son lit...

Chaque soir, les orangs-outans construisent leur nid pour la nuit, la plupart du temps dans les arbres, plus rarement au sol. Le rituel est immuable et la technique particulièrement rodée. En quelques minutes seulement, le primate assemble feuilles et branchages pour préparer sa couche que la femelle partagera avec son petit.



© HARM VRIEND / WWF

Partageons nos succès

Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique... Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis. Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble. Merci à vous !



© SMITHSONIAN NATIONAL ZOO

La musaraigne-éléphant ressuscite à Djibouti

À l'heure où notre Rapport Planète Vivante lève le voile sur les derniers chiffres relatifs au déclin de la biodiversité, nous apprenons qu'une espèce que l'on croyait disparue a été repérée dans une zone rocailleuse de la corne de l'Afrique, à Djibouti.

Il s'agit de la musaraigne-éléphant, aussi appelée sengi ou rat à trompe. Le petit mammifère, qui fait la taille d'une souris, est reconnaissable à son museau allongé qu'il utilise pour aspirer les insectes dont il raffole.

Début 2019, une équipe de scientifiques installe plus de 1 250 pièges garnis de beurre de cacahuète, de flocons d'avoine et d'extrait de levure dans une dizaine de localités de Djibouti. Les spécialistes ont l'intuition qu'un sengi vit dans ce pays. À plusieurs reprises, les communautés locales leur ont confié avoir vu un petit animal dont la description évoque fortement la musaraigne qu'ils recherchent. Et en août, le verdict tombe. L'équipe récupère un premier rat à trompe dans un piège. Par la suite, douze spécimens sont repérés. La preuve est désormais faite que le sengi de Somalie existe encore. Et qu'il n'est pas endémique de Somalie. Il vit aussi à Djibouti, et peut-être au-delà. À suivre...



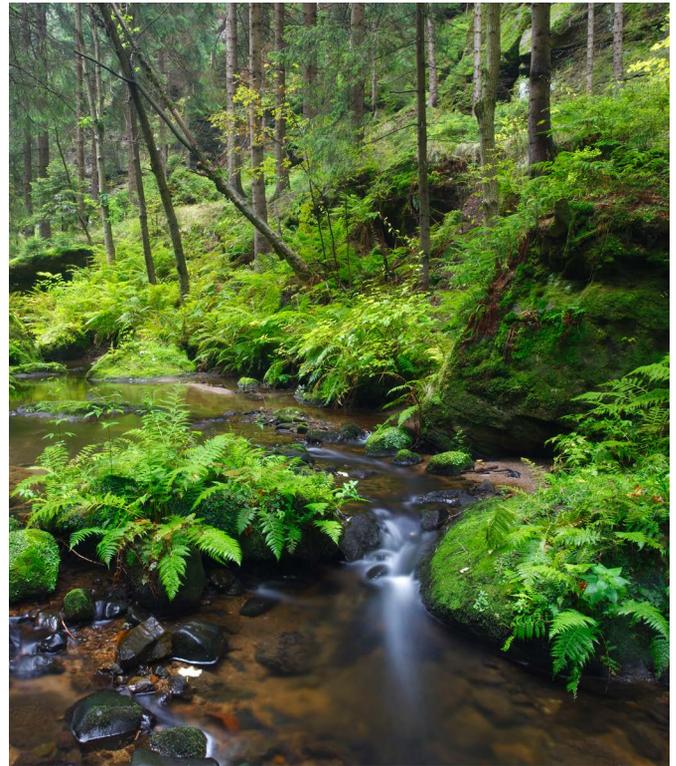
© OLA JENNERSTEN / WWF SWEDEN

Le rhinocéros noir reprend des couleurs

La plaine du Serengeti est une savane de 60 000 km² à cheval sur la Tanzanie et le Kenya. Serengeti signifie « plaines sans fin » en langue maa. Théâtre de la migration annuelle de milliers d'animaux, elle abrite plusieurs réserves naturelles, dont le parc national du Serengeti. Et c'est dans ce havre de paix qu'en septembre dernier neuf rhinocéros noirs provenant d'Afrique du sud ont été réinstallés. L'objectif ? Repeupler les espaces protégés du pays de cette espèce menacée d'extinction. Grâce à cette initiative et aux actions menées pour lutter contre le braconnage, la région compterait à ce jour environ 160 animaux contre une dizaine à peine en 1978. Le mois dernier, l'une des femelles importées en septembre, Lindiwe, a même mis bas. Cela fait plusieurs décennies qu'un rhinocéros noir n'était pas né dans la région. Bien entendu, une naissance est toujours un heureux événement mais celle-ci revêt une importance particulière. « Condamné » : voilà ce qu'on pouvait lire en une du journal britannique The Daily Mirror en 1961 à propos du rhinocéros d'Afrique. Le journal avait prédit sa disparition qu'il attribuait à la stupidité, la cupidité et la négligence des hommes. Et si ensemble, nous parvenions à déjouer ce sombre pronostic ?



© ROBERT PATTERSON / WWF



© WILD WONDERS OF EUROPE / JOSE B. RUIZ / WWF

Hanoï suspend le commerce des espèces sauvages

Au Vietnam, des produits illicites dérivés de la faune, à l'instar des écailles de pangolins, des cornes de rhinocéros ou des défenses en ivoire d'éléphant sont régulièrement saisis. Le pays héberge également de nombreux marchés où des espèces sauvages sont en vente, et son commerce en ligne d'animaux connaît un vrai boom, les lois existantes étant souvent mal appliquées. Or, selon les scientifiques, les premières infections au COVID 19 ont été mises en évidence chez des personnes ayant fréquenté un marché de faune sauvage dans la capitale provinciale du Hubei, Wuhan, où des chauves-souris, des serpents et d'autres animaux étaient vendus. Peu de temps après, la Chine s'est d'ailleurs engagée à interdire le commerce et la consommation d'animaux sauvages, reconnaissant leur lien avec la crise sanitaire. En février, au Vietnam, pays voisin, 14 organisations de conservation de la nature envoient une lettre conjointe exhortant le gouvernement à « identifier et fermer les marchés et autres endroits où des espèces sauvages sont en vente ». 5 mois plus tard, leur appel est entendu. Hanoï suspend toutes les importations d'espèces d'animaux sauvages mortes ou vivantes et s'engage à éliminer les marchés illégaux à travers le pays. C'est une victoire majeure dans un pays qui a souvent fermé les yeux sur le commerce d'espèces menacées.

L'UE conforte sa loi sur l'eau

Pour défendre leur intégrité, les écosystèmes d'eau douce disposent d'une législation solide. La directive-cadre sur l'eau de l'UE en constitue l'épine dorsale. Mais depuis quelques années, cette loi est attaquée par des groupes industriels et certains États membres de l'UE, qui font pression pour l'affaiblir. C'est pour les contrer que nous lançons la campagne #ProtectWater. 375 386 personnes répondent à notre appel en participant massivement à la consultation publique de l'UE ! Début décembre 2019, une lettre ouverte signée par près de 6000 scientifiques est envoyée au vice-président exécutif Timmermans et au commissaire Sinkevičius, les invitant à « sauver et mettre en œuvre la directive-cadre sur l'eau » afin de stopper le déclin catastrophique des espèces d'eau douce.

En mars, la France et quelques autres États se prononcent contre la révision de la directive. Finalement, le 22 juin dernier, l'UE annonce que la directive ne sera pas modifiée car selon l'évaluation qu'elle a menée pendant deux ans, la loi est bel et bien adaptée à son objectif : atteindre le bon état de 100% des eaux de surface et des eaux souterraines. À ce jour, la France n'a que 44% de masses d'eau en bon état. Il faudra donc corriger le tir mais sans toucher à la loi... ouf !

Mieux comprendre le legs

Je souhaite inclure plusieurs associations dans mon testament, est-ce possible ?

Du point de vue de l'intérêt général comme de l'efficacité, il est préférable de restreindre le nombre de bénéficiaires. Un testament avec un trop grand nombre d'associations s'apparente à un héritage avec de nombreux enfants, ce qui complexifie la succession. Plus le nombre de bénéficiaires est important, plus la gestion des dossiers de succession est longue et compliquée : cela augmente en conséquence les coûts de gestion qui seront imputés sur le patrimoine légué et en diminuera donc sa teneur. Par conséquent, pour soutenir le plus efficacement les causes qui vous tiennent à cœur, mieux vaut privilégier deux ou trois associations au maximum.

Je viens d'hériter de ma mère qui fut une fidèle donatrice du WWF toute sa vie, j'aimerais honorer sa mémoire en vous faisant un don succession est-ce possible ? Puis-je donner un bien dont je viens d'hériter ?

En tant qu'héritier bénéficiaire d'une succession, vous avez la possibilité d'effectuer un "don sur succession", c'est-à-dire un don de tout ou partie de votre héritage pour une cause qui vous tient à cœur, ou pour rendre hommage à la personne disparue. Le don sur succession pourra permettre de réduire les droits de succession à payer sans remettre en cause les abattements personnels et autres réductions fiscales. Pour le calcul du montant des droits de succession, il est effectué un abattement sur la part de l'héritier, donataire ou légataire, correspondant à la valeur des biens reçus du défunt pour leur valeur au jour du décès. Ce don doit être effectué en pleine propriété et à titre définitif. Il doit être réalisé dans les 12 mois suivant le décès, date limite du dépôt de la déclaration de succession accompagnée d'un justificatif pour permettre l'application de l'abattement. Ce dernier n'est pas cumulable avec le bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu, ni avec celui de la réduction d'IFI.



Une question ?



Camille Perrier

Responsable des legs,
donations et assurances-vie
Tel : 01 73 60 40 40
Email : legs@wwf.fr

Quel héritage transmettons-nous ?

Quelle planète laisserons-nous derrière nous ? De même qu'il n'est jamais facile d'envisager sa propre finitude ou celle de nos proches, nous nous demandons : peut-on, doit-on parler de notre prochaine disparition ? Que laisser derrière soi ?

Vos appels nombreux témoignent de cette réflexion profonde, vivante, inépuisable ; nous avons choisi ici quelques-unes de vos questions.

Mon espoir pour demain

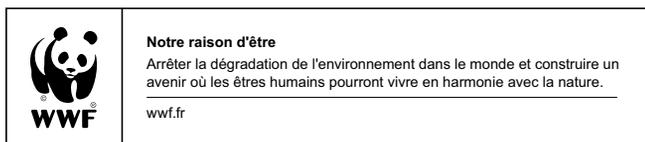
Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

« La beauté du monde - quand il n'est pas souillé par les humains - est le bien le plus précieux de notre humanité. Le garder intact et divers, si riche dans sa splendeur, est le devoir le plus fondamental que nous devons à tout prix accomplir. Mon vœu le plus cher est que cela soit encore possible. Sauver les arbres, les fleurs, la Vie Verte, les animaux, nos frères du colibri à l'éléphant, c'est la survie de l'Homme ! Que deviendrons-nous, les habitants de cette Terre, sans eau pure, sans air respirable, sans nourriture renouvelable. Combien paraît dérisoire le « confort moderne », s'il faut le payer de la disparition de tout ce qui fait l'extraordinaire originalité de notre planète. Il n'y a qu'une seule Terre, territoire extraordinaire, qui a créé une atmosphère ayant permis la vie sous toutes ses formes. Je ne sais, si quelque part, dans l'immense cosmos, d'autres « Terres » jouissent des mêmes privilèges, mais celle que j'habite, avec tant de bonheur depuis 84 ans, je veux qu'elle continue à évoluer vers ce qu'il y a de meilleur pour elle et ses hôtes. »

Ginette P. (Haute Savoie)



© MICHÈLE DÉPRAZ / WWF



© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
 (Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/
 "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © NaturePL.com / Anup Shah / WWF

Ont contribué à ce numéro : Benoit Duchier, Camille Perrier, Mathilde Valingot, Pascal Herbert, Eléonore Hadida, Cléa Kamper.